

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 9 (1871)  
**Heft:** 25

**Artikel:** Les étudiants vaudois : [suite]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-181389>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.  
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conte de vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**Les voyageurs suisses.**

La Suisse n'est point étrangère, malgré sa position, aux grandes explorations géographiques qui caractérisent notre époque.

*J.-L. Burkhardt*, de Bâle, ouvre la carrière, et entre au service de la Société africaine de Londres, pour laquelle il explore successivement la Syrie, l'Arabie, l'Egypte et la Nubie. Vénéré des Musulmans sous le nom de scheik Ibrahim, il meurt prématurément au Caire, à peine âgé de 35 ans.

Une quinzaine d'années plus tard, *F. Dubois de Montpereux* voyage autour du Caucase, dans la Circassie, la Géorgie, l'Arménie et la Crimée, et ne craint pas de s'exposer à de nombreux périls pendant la guerre contre les Tcherkesses dont il profite pour pénétrer chez ces peuplades guerrières. Il accompagnait les détachements de soldats russes dans leurs reconnaissances, et obtenait des escortes pour les courses qu'il faisait dans l'intérêt de ses recherches ; sa relation forme un très bel ouvrage en six gros volumes avec atlas, qui a été couronné par la Société de géographie de Paris en 1839. Il est dédédé à Neuchâtel en 1850.

Les voyageurs devinrent dès lors plus nombreux. *Werner Munzinger*, de Soleure, qui explore maintenant l'Afrique centrale, publie ses notes sur l'Abbyssinie, qu'il visitait dès 1859, dans le recueil de communications des voyageurs suisses, édité par Wursten, à Winterthur ; — le médecin zuricois Alex. Schläfli, pour lequel, depuis nombre d'années, l'Orient est devenu comme une seconde patrie, envoyait à ce même recueil la relation du voyage qu'il fit en 1861 depuis Alexandrette jusqu'au golfe Persique pour se rendre dans l'Inde.

Les missions fédérales au Japon et au Brésil donnent lieu au remarquable livre illustré d'*Aimé Humbert*, sur le Japon, et à l'intéressant voyage dans l'Amérique du Sud de *J.-J. von Tschudi*, 4 volume, Leipzig, 1865.

Un vaudois, l'illustre naturaliste *L. Agassiz*, faisait peu après son voyage scientifique au Brésil, sur lequel nous donnerons quelques détails en continuant cet aperçu.

Alex. M.

**Les étudiants vaudois.**

III

Les mœurs des étudiants étaient souvent assez grossières ; déjà en 1550 et en 1640, il leur fut

défendu de courir de nuit dans les rues. Les anciens *Acta* mentionnent de nombreuses punitions infligées pour des faits qui n'étaient pas d'une moralité bien raffinée. Ces mêmes registres font aussi mention de tapages nocturnes et de farces d'un goût assez suspect, dont plusieurs se sont maintenues dans la tradition. On sait d'ailleurs combien, dans tous les temps, notre jeunesse académique eut d'écheveaux à dévider avec la police. L'inimitié entre les étudiants, les guets et les *gapions* est historique. Il fut un temps où posséder dans sa chambre un bâton de guet ou bien un sabre de gapion arraché à l'un de ces pauvres agents dans telle ou telle bagarre nocturne était pour beaucoup un vrai titre de gloire.

Les étudiants n'osaient pas s'aventurer dans les billards : l'ordonnance de 1550 et de 1640, renouvelée en 1708, le leur interdisait sous peine d'amende de 5 florins. Mais plusieurs furent punis pour être allés dans de mauvaises pintes. Le *Crotton* était un lieu où quelques-uns cherchaient à se glisser, n'osant pas aller ailleurs. Les *cercles* leur étaient permis, mais il en résulta de graves inconvénients. En 1794, le seigneur baillif fit fermer un cercle d'étudiants parce qu'on y parlait politique. Dans d'autres occasions, des cercles d'étudiants furent fermés parce que les membres y jouaient au billard à l'heure du service divin et y faisaient des dettes. Outre la fréquentation des lieux publics, la chasse leur était aussi défendue.

Cette grossièreté de mœurs, pour ne rien dire de plus, était favorisée par un privilége que Leurs Excellences accordèrent déjà au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle aux étudiants. Ils furent soustraits à la juridiction de la police de la ville. Ils n'étaient justiciables que de leur propre corps, de l'académie ou du baillif. Lorsqu'un étudiant était saisi par un agent de police, on devait le conduire au château pour être emprisonné et non pas au corps de garde de la ville. On sait que les baillifs ne demandaient ordinairement pas mieux que de vexer les autorités municipales.

Un redoutable censeur, dont le nom seul commande la foi en ses paroles, le major Davel, s'adressant aux étudiants depuis l'échafaud, leur disait dans son allocution : « Messieurs les étudiants, vous » vous destinez au saint ministère. Mais de quelle » manière plusieurs d'entre vous se préparent-ils » à un emploi de cette importance et qui exige une » grande sainteté ? C'est par une vie déréglée et

» scandaleuse qui prouve qu'ils n'ont aucune vocation pour cela. Vous ne vous appliquez pas d'assez bonne heure au service divin. Vous négligez vos études pour vous adonner à la débauche. Je vous exhorte donc à vous préparer au saint ministère avec toute l'application possible, afin que vous soyez un jour en état de vous opposer avec succès à tous les désordres et au relâchement des mœurs, »

On trouve aussi une curieuse ordonnance en ce qui concerne les mariages. En 1670, un règlement confère à l'académie le pouvoir de permettre aux impositionnaires de se marier s'ils ont pour cela des raisons légitimes. Si un impositionnaire se marie sans permission, il doit être écarté, et s'il obtient sa réhabilitation, il est recalé de dix. Si le mariage a été contracté avec scandale, le Consistoire devra être nanti de l'affaire. Si c'est un étudiant qui a contracté le mariage lorsqu'il n'est pas doué de talents distingués et que le scandale fasse craindre qu'il ne puisse exercer le ministère honorablement, il faut l'exclure et l'envoyer à une autre vocation. L'existence seule de ce règlement atteste un certain relâchement dans les mœurs de la jeunesse académique. Cette même ordonnance défendait aux étudiants de se lier à qui que ce fut par des promesses de mariage.

(A suivre).

### A B C du microscope.

#### V

##### Applications du microscope à l'anatomie végétale.

— S'il est utile et agréable de connaître le nom des plantes, de savoir les classer selon les familles, les genres et les espèces, il n'est pas moins attrayant de faire l'analyse des différents organes et c'est même un moyen de s'attacher à l'étude des fleurs que de chercher à connaître, non pas seulement en gros, ce qui distingue une fleur d'une autre, mais de scruter jusque dans les plus petits détails de l'organisme, ce qui caractérise telle ou telle espèce de plantes. Toutes ne nous offriront pas, au même degré, des merveilles appréciables au premier coup d'œil, mais une fois lancés dans le goût de la recherche, nous pourrons à chaque instant trouver des sujets d'admiration.

Les organes élémentaires des plantes sont : les cellules, puis les fibres et les vaisseaux, qui sont une modification de la cellule. La *cellule* est une petite outre ou vessie, close de toutes parts et qui se développe sous une forme ronde ou ovoïde, jusqu'à ce qu'elle rencontre d'autres cellules, auxquelles elle s'accorde, en prenant une forme polygonale ou étoilée.

Nous trouvons des cellules rondes en faisant une fine coupe transversale de la tige de *Tulipa sylvestris*, de *Lilium martagon*. Dans la moelle du sureau nous trouvons des cellules hexagonales, de même dans la moelle du rosier, etc., des cellules étoilées dans les joncs, etc.

Pour faire les fines coupes de plantes, on se servira d'un rasoir ou d'un canif bien trempé et affilé, et avec de l'exercice on parviendra à enlever des coupes excessivement minces. Il faudra avoir soin de mouiller la lame de l'instrument avec un mélange de glycérine et d'alcool, afin que la coupe ne soit pas déchirée.

Les coupes réussies seront baignées pendant quelques heures dans de la glycérine ou dans la solution de chlorure de calcium, afin de laisser échapper les fines bulles d'air qui y restent adhérentes, alors seulement vous mettrez ces coupes sur le verre porte-objet pour monter la préparation, et là vous les étalez, soit au moyen d'une aiguille, soit au moyen d'un pinceau.

*Les vaisseaux* proviennent de l'allongement et de la soudure de plusieurs cellules dont les parois intermédiaires sont resorbées ; on trouvera sur les vaisseaux comme sur les cellules des ponctuations, des rayures, parfois aussi des spirales, des trous. Ce sont surtout les parties jeunes des plantes qu'il faut examiner, et en particulier les nervures des jeunes feuilles, c'est là que nous découvrirons les trachées ou vaisseaux spiraux dont l'élégance paie bien la peine que s'est donnée le préparateur.

Si quelques vaisseaux paraissent destinés à la circulation des gaz qui nourrissent la plante, il n'en est pas de même de toutes les cellules ; elles renferment un suc cellulaire accompagné d'une grande variété de corps dont nous citerons les principaux.

La *chlorophylle* ou matière colorante est souvent en dépôt globuleux, quelquefois aussi sans forme apparente et ne paraît nullement un sujet d'étude. Mais mettez sous le microscope quelques-unes de ces fines algues filamentueuses (*Spirogyra*) qui forment un enduit visqueux dans le bassin de certaines fontaines, et, si vous ne leur laissez pas le temps de se dessécher, vous verrez la chlorophylle formant dans l'intérieur de ces algues des spires d'un beau vert d'émeraude. Malheureusement ces algues sont difficiles à conserver en préparations, la glycérine les ratatine ; on peut toutefois essayer de remplacer la glycérine par de l'eau camphrée.

*Cristaux*. Nous les rencontrons dans une foule de plantes. Ils sont isolés dans les écailles du bulbe de l'oignon ordinaire ; agglomérés dans le pourpier ; en aiguille dans les cactus, les nœuds de *tradescantia*. *Huiles* ; on en trouve dans les graines des crucifères ; dans celles des ombellifères, dans l'écorce du citron et de l'orange on reconnaît facilement des loges garnies d'huiles essentielles.

Toutes ces préparations peuvent être conservées dans la glycérine ou mieux du chlorure de calcium.

*Fécule*. Cette substance est très abondante dans les cellules des végétaux, et dans chaque plante elle a une forme spéciale. Ce n'est pas une des moindres applications du microscope que de rechercher les différences des féculles et de pouvoir découvrir les falsifications dont elles sont l'objet.

Comme on prépare les féculles à sec, l'opération n'est pas difficile et il vaut la peine de se faire une collection des principales féculles pour avoir à sa disposition des types de comparaison. On se procurera facilement les féculles de pommes de terre, de froment, d'orge, de seigle, d'avoine, de pois, de haricots, de lentilles, de vesces, de maïs, de sarrasin. Si vous êtes en bonne relation avec un pharmacien, il vous accordera sans doute des types d'arrow-root, de tapioca, de sagou, de salep, etc. Une fois en possession d'une telle collection, vous pourrez constater la pureté des féculles que vous rencontrerez et vous pourrez même exercer votre patience en analysant la composition de la fameuse *Revalenta* que de mauvaises langues ont accusée de contenir pas mal de farine de lentilles, de vesces et d'orge.

Si l'on examine une cellule encore vivante on peut